



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

MINISTRE DU BUDGET

D.G.C.M.P.

Direction Générale du  
Contrôle des Marchés Publics  
Le Directeur Général a.i

Kinshasa, le 05 AVR 2023

N° 886

/DGCMP/DG/DCP/D4/K.L/2023

RECEPTION / CFEF

11-04-2023

Nom : MUKOKO

Heure : 08h11 Projet : PDL-145T

N° d'Enregistrement : 0467

Objet : Autorisation spéciale

Gré à gré / Gardiennage et sécurité des  
bureaux de la CFEF

**TRANSMIS** copie pour information à :

- Son Excellence Monsieur le Ministre d'Etat, Ministre du Budget  
(Avec l'expression de ma très haute considération)
- Son Excellence Monsieur le Ministre des Finances.

(TOUS) à KINSHASA/GOMBE.-

A Monsieur le Coordonnateur National de  
la Cellule d'Exécution des  
Financements en faveur des Etats  
Fragiles « CFEF »

à KINSHASA/GOMBE.-

Monsieur le Coordonnateur National,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre lettre n° MIN FIN/CFEF/PDL-145T/PMM/2023/0152 du 20 mars 2023 par laquelle vous me faites parvenir, les éléments complémentaires en vue de l'obtention de l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré pour le marché relatif au gardiennage et à la sécurité des bureaux de la CFEF et vous en remercie.

Après réexamen de votre requête et conformément aux dispositions de l'article 42.2 de la Loi n° 10/010 du 27 avril 2010 relative aux marchés publics, la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics **accorde l'autorisation spéciale de recourir à la procédure de gré à gré avec la société SECURICO Sarl, au coût de 14.430 USD (HT) l'an, à raison de 1.202,50 USD le mois.**

Veillez agréer, Monsieur le  
Coordonnateur National, l'expression de mes sentiments patriotiques.

Marie-Paule MUKADI TSHIMUNZI

